



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 48870

Texte de la question

Le secteur de l'audiovisuel en France semble en panne dans notre pays. En effet, par rapport à nos voisins européens, le secteur de l'audiovisuel en France connaît un réel sous-développement. Notre pays ne produit chaque année que six cents heures de fiction contre le double en Grande-Bretagne et le triple en Allemagne. Cet écart contribue au sous-emploi des artistes et techniciens intermittents du spectacle, et donc au déficit de l'UNEDIC. Cette sous-activité est aggravée par les effets de la délocalisation vers des pays où le coût du travail est moins élevé. Compte tenu de cette regrettable situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui préciser ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge le ministre de la culture et de la communication afin de connaître la position du Gouvernement à propos de la relance de la production audiovisuelle en France. Le ministre de la culture et de la communication est soucieux de l'existence, en France, d'une industrie de la production audiovisuelle performante. C'est pourquoi il a été à l'origine d'un ensemble de mesures qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2005. Ainsi, un fonds pour la création innovante doté d'un budget de 4 millions d'euros a été institué. Il s'ajoute aux fonds d'aides aux programmes audiovisuels gérés par le Centre national de la cinématographie. Par ailleurs, la bonification des aides régionales instituée l'an dernier en faveur de la production cinématographique a été étendue aux aides régionales à la production audiovisuelle. Pour cela, une dotation de 4 millions d'euros a également été prévue. Enfin, le bénéfice d'un crédit d'impôt a été ouvert aux sociétés de production audiovisuelle qui réalisent leurs dépenses de tournage et de post-production sur le territoire français. Le financement de cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe de 30 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48870

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8037

Réponse publiée le : 1er mars 2005, page 2175